

Le participe passé.

I. CONFUSION DES FORMES VERBALES PARTICIPES PASSES : FORMATION ET ACCORDS.

Problème : choisir entre *er* et *é*, entre *u* et *ut*, entre *i* et *it* ... !

→ Il faut déterminer si le sens est à l'actif ou au passif.

1) LES FORMES VERBALES PHONETIQUEMENT IDENTIQUES.

Pour les verbes du 1^{er} groupe :

- ☆ « er » est à la forme active.
on peut le remplacer par un infinitif du 3^e groupe.
ex. Je veux manger (action de manger) (prendre).
- ☆ « é » est à la forme passive.
On peut le remplacer par un participe passé du 3^e groupe.
ex. Je ne veux pas être mangé (état d'être mangé) (être pris).

2) LA FORMATION DES PARTICIPES PASSES.

☆ Pour les verbes du 1^{er} groupe :

Participe passé en « é ».
J'ai mangé, j'ai chanté.

☆ Pour les verbes du 2^e groupe :

Participe passé en « i ».
J'ai fini, tu as rempli, il a haï.

☆ Pour les verbes du 3^e groupe avec le son « u » :

Participe passé en « u ».
Sauf pour inclure > inclus.
J'ai bu, tu avais su, il a lu.

☆ Pour les autres verbes du 3^e groupe :

On met au féminin pour connaître la lettre finale !
J'ai dit (une chose dite), tu as pris (une chose prise), il écrit (une chose écrite).
Sauf pour absoudre et dissoudre (j'avais absous/dissous, alors que absoute/dissoute).

3) LA FORME DES ACCORDS.

Pour ACCORDER LE PARTICIPE PASSE AVEC LE VERBE ETRE, ajouter au masculin singulier du participe passé :

- ☆ un « s » au masculin pluriel.
- ☆ un « e » au féminin singulier.
- ☆ un « es » au féminin pluriel.

Le participe passé.

4) L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE : SANS AUXILIAIRE, AVEC L'AUXILIAIRE ETRE.

L'accord se fait avec le **SUJET**.
On répond à la question « qui est-ce-qui ? ».

La perle enfilée. Qu'est ce qui est enfilé ? la perle, féminin singulier, donc « ée ».

II. LES ACCORDS DU PARTICIPE PASSE.

1) L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde :
en **genre** et en **nombre**, avec le **COD** placé avant.

Ex. Les souhaits que l'éditrice a formulés.
L'éditrice a formulé quoi ? des souhaits, COD, masculin pluriel.

- ☆ Il ne faut donc pas confondre COD et sujet.
Le COD est la personne ou la chose sur laquelle se porte l'action du sujet.
Ex. Les rêves que suscite un mari. Mari = sujet, les rêves = COD.
- ☆ Il faut donc poser la question « qui ? quoi ? » après le participe passé.
Dans le sens : sujet / auxiliaire / participe passé / qui (ou quoi) ?
Ex. Les ruines qu'ont laissées les empires. Les empires ont laissé quoi ?

2) LES ACCORDS PARTICULIERS DU PARTICIPE PASSE.

- ☆ Le participe passé des **VERBES IMPERSONNELS** est toujours **INVARIABLE**.
Ex. Les problèmes qu'il y a eu. Les moyens qu'il a fallu.
- ☆ Participe passé suivi d'un **INFINITIF** : accord si le **COD** est placé avant l'auxiliaire, et exprime l'action exprimée par l'infinitif.
Ex. Les enfants que j'ai vus jouer. La chanson que j'ai entendu jouer.
- ☆ Le participe passé des **VERBES PRONOMINAUX** s'accorde avec le **SUJET**.
Sauf pour « s'arroger » : ils se sont arrogé des droits.
Ex. Ils se sont absentés. Elles se sont évanouies.
- ☆ Le participe passé des **VERBES PRONOMINAUX NON REFLECHIS** s'accorde avec le **SUJET**. Sauf : se rire, se plaire, se déplaire, se complaire.
Verbe pronominal non réfléchi : l'action ne se reporte pas sur le sujet.
Ex. Ils se sont aperçus de sa présence. Elles se sont jouées de lui.
- ☆ Le participe passé des **VERBES PRONOMINAUX REFLECHIS** et des **réciproques** s'accordent avec le **COD** s'il est placé avant l'auxiliaire.
Ex. Ils se sont lavés. **MAIS** Ils se sont lavé les mains.